

Église  
de Liège

# Acta

Éditeur responsable : A. BORRAS · Rue de l'Évêché, 25 · 4000 Liège

Abonnement : à « Église de Liège » (11 numéros), 20 € (28 €, de soutien – 24 €, pour l'étranger)

Abonnement au supplément : « Acta » (indépendant du précédent), 7,50 € – Par numéro : 1 €

Administration : Bureau Diocésain · Rue du Vertbois, 27/011 · 4000 Liège · ☎ (04) 232 71 71 · Fax (04) 232 71 70

---

**VICARIAT DES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES**

## **LES ÉQUIPES-RELAIS**

## *Donne, Seigneur, à ton Église*

*Nous te prions, Père, pour ton Église  
et pour chacun de nous qui sommes  
cette Église de ton Fils,  
dans la joie de ton Esprit-Saint.*

*Donne-nous de l'aimer telle qu'elle est,  
dans ses grandeurs et dans ses faiblesses;  
de reconnaître son unité dans les mille visages de ton peuple;  
de surmonter ses divisions,  
d'éviter les jugements hâtifs  
et de bannir les caricatures.  
Apprends-nous à découvrir, avec gratitude,  
au-delà des apparences,  
l'immense réseau des saintetés cachées  
qui sont pierres vivantes de ton Église.*

*Apprends-nous aussi à ne pas la bâtir  
comme un chantier programmé,  
mais à la laisser pousser et grandir  
sous ton soleil, toi, Dieu imprévisible.  
Puisse ton Église rechercher  
la fraîcheur et la force dont elle a besoin  
pour annoncer l'Évangile, aujourd'hui et demain.  
Qu'en renforçant les liens de l'unité  
entre les évêques, les laïcs, les diacres et les prêtres,  
les religieux et religieuses et autres personnes consacrées,  
elle renforce aussi la joie et l'espérance.*

*Qu'elle apparaisse aux yeux de tous  
comme une porte ouverte et une source de vie.  
Qu'elle soit toujours davantage  
l'Église des pauvres et des saints.  
Nous te le demandons avec Marie, mère de l'Église.  
Amen.*

d'après Jean SAUVENAY  
dans J.-P. DUBOIS-DUMÉE,  
*Écoute, Seigneur, ma prière,*  
Paris, Desclée de Brouwer, 1988

## Introduction

Le présent document est le fruit d'une longue gestation, qui a débuté en novembre 2002 pour se terminer en mars 2004. Durant ces seize mois, il a été successivement revu, corrigé, amendé par différentes instances et services diocésains, par le Conseil épiscopal lui-même, par les Doyens du diocèse, par le Conseil presbytéral et, enfin, par les participants aux formations prodiguées à l'ISCP et sur le terrain.

Cela représente plus de deux cents personnes impliquées dans le gouvernement du diocèse ou simplement intéressées, à titres divers, à la mise sur pied des équipes-relais dans le cadre du Chantier Paroisses engagé par Monseigneur Aloys JOUSTEN dès le début de son épiscopat.

Cette féconde élaboration du présent document s'explique principalement par la nécessaire élucidation de la mission de l'équipe-relais. Celle-ci est au service de la communauté locale. Mais elle se doit de porter solidairement le témoignage de l'Évangile avec les autres communautés de l'unité pastorale.

Tout au long de cette gestation, s'est également développée la conviction que la mission de l'équipe-relais est fondamentalement celle d'une équipe. D'où l'exigence pour ses

membres d'accepter ce service et de le rendre «en équipe», sous l'impulsion du coordinateur ou de la coordinatrice, avec la loyauté requise à l'égard du curé et de l'équipe pastorale.

Ce document est ainsi le résultat d'une réflexion évolutive. Il ne se présente pas d'abord comme un dispositif canonique ou une contribution doctrinale. Il est publié comme «outil» pour aider la mise en place des équipes-relais. Celle-ci est de la responsabilité des curés qui s'engageront dans cette tâche en faisant appel à l'attaché(e) de l'équipe vicariale auprès de leur doyenné.

Cet «outil pédagogique» sera ainsi le support écrit d'une démarche de terrain qui exigera discernement, rigueur, sens de l'Église.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris du temps et se sont donné de la peine pour offrir au diocèse cet «outil pédagogique». Une mention toute spéciale doit être faite des membres de l'équipe vicariale et de leurs collaborateurs et collaboratrices. Le lecteur comprendra l'importance du travail qu'ils ont fourni. Nul doute aussi qu'il l'appréciera.

Alphonse BORRAS  
Vicaire général

## PETIT LEXIQUE

### **ASSEMBLÉE DE L'UNITÉ PASTORALE**

L'assemblée de l'unité pastorale rassemble tous les chrétiens de cette unité et constitue un lieu d'expression et d'information, tant pour ceux-ci que pour les responsables pastoraux. Occasionnelle et sporadique, elle est convoquée par le curé et son équipe pastorale suivant les nécessités.

### **AUTRES LIEUX D'ÉGLISE**

Les «supports» de la foi ont été, de tous temps, les monastères et les abbayes, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage, plus récemment les mouvements d'action catholique, les groupes de spiritualité, les communautés nouvelles, sans oublier les écoles et autres institutions temporelles. Ces lieux de vie ecclésiale constituent des pôles importants du tissu diocésain.

### **COMMUNAUTÉ LOCALE**

Les communautés locales sont les anciennes paroisses dans le nouveau paysage diocésain. Elles sont le lieu de proximité de l'Église pour tous.

### **CONSEIL D'UNITÉ PASTORALE**

Le Conseil d'unité pastorale est un organe de concertation de l'action pastorale de l'Unité.

C'est un lieu de parole et d'écoute qui «tient conseil» sur la vie et la mission des communautés dans leur environnement propre, à l'écoute de l'Esprit du Christ, des questions et des interpellations de nos contemporains.

### **ÉQUIPE PASTORALE**

L'équipe pastorale participe à l'exercice de la charge pastorale et assume la direction de l'unité pastorale avec le curé qui en a la responsabilité. Elle se compose du curé, éventuellement du vicaire et de prêtres auxiliaires, des diacres et assistantes paroissiales et autres laïcs associés à la direction de l'unité.

### **ÉQUIPE RELAIS**

C'est une équipe qui, au sein d'une ou plusieurs communauté(s) locale(s), veille à ce que soient assurés l'annonce de la foi, l'entraide et la solidarité ainsi que le service de la prière, en relation avec l'équipe pastorale et en lien avec les autres communautés.

### **UNITÉ PASTORALE**

L'unité pastorale est une «communauté de communautés», un ensemble formé par plusieurs communautés locales et ouvert aux lieux d'Église, sur un territoire déterminé par l'Évêque.

## LE DÉFI

Le *vade-mecum* que vous tenez en mains est le fruit d'un long processus de maturation et de rédaction. Il veut donner aux responsables des unités pastorales et surtout aux communautés locales des éclaircissements et des précisions sur les équipes-relais.

Les équipes-relais sont un réel défi. Cela pour, au moins, deux raisons. D'une part, elles permettront de préciser et d'articuler la place des communautés locales dans les unités pastorales. L'expérience encore très limitée que nous avons de cette nouvelle réalité pastorale dans notre diocèse fait déjà apparaître le besoin de souligner la nécessité à la fois de l'unité pastorale et des communautés locales. Par là même, il faut affirmer la nécessité autant de l'équipe pastorale, responsable de l'unité pastorale, que des équipes-relais, en charge de la vitalité des communautés locales. Il s'agira de bien articuler les deux niveaux et les deux instances porteuses, pour éviter que les communautés locales ne se déforment elles-mêmes en jouant la carte de l'autonomie, voire de l'autarcie. Nous sommes convaincus que l'unité pastorale est indispensable pour la vie des communautés et des chrétiens. D'autre part, on n'imagine pas une vie ecclésiale qui ne cherche pas la

proximité des réalités humaines et les lieux de vie. Or, le village ou le quartier est un tel lieu de vie où des êtres humains partagent une partie de leur temps d'existence quotidien ou hebdomadaire. C'est pourquoi les préoccupations des équipes-relais, telles qu'elles sont décrites dans ce *vade-mecum*, sont essentielles.

Il y a un courant alternatif entre l'unité pastorale et les communautés locales ainsi qu'entre l'équipe pastorale et les équipes-relais.

Il me tient à cœur de souligner et de rappeler que toute notre réflexion et tous nos projets dans le cadre du Chantier Paroisses partent de notre conviction que le Seigneur nous appelle et nous envoie pour être son Église dans le monde d'aujourd'hui. Les paroisses sont une des manières d'être Église.

Nous nous croyons appelés par le Seigneur à faire tout notre possible pour que les paroisses soient des lieux où la foi est vécue et proposée à ceux qui ne croient pas ou qui se sont écartés de la foi ou de l'Église. Nous voulons que les communautés ecclésiales proposent la foi dans un monde où le Dieu révélé en Jésus-Christ n'est plus une évidence culturelle, où la foi chrétienne est partagée par de moins en moins de nos contemporains.

Le Chantier Paroisses a pour but de revitaliser le réseau paroissial – dans sa forme et dans son contenu – en vue de l'annonce de l'Évangile à nos contemporains. Il s'agit donc de mettre tout en œuvre pour inviter les chrétiens à approfondir leur foi et pour faire des paroisses, des communautés qui témoignent de l'Évangile.

La collaboration, le rapprochement, voire le regroupement des paroisses actuelles en unités pastorales, ne visent rien d'autre qu'à favoriser leur témoignage évangélique. La répartition appropriée des prêtres, notamment vu leur nombre réduit, n'en est pas la première explication et raison!

Si les équipes-relais sont un défi pour les responsables au niveau du diocèse et des unités pastorales, elles le sont autant pour les communautés locales elles-mêmes. Finalement, c'est au plan local que les chrétiens sont confrontés à une question fondamentale: souhaitons-nous, voulons-nous que notre communauté locale soit un lieu

d'Église, signe du salut, témoin vivant d'un Dieu soucieux de la vie et du bonheur des êtres humains, enfants, jeunes, adultes et âgés?

Les équipes-relais seront l'expression de la réponse affirmative à cette question. Elles favoriseront une meilleure prise de conscience ecclésiale des communautés et contribueront au développement d'une participation plus large des baptisés à la mission évangélique. Le défi des équipes-relais sur le plan local est de susciter et développer des communautés chrétiennes vivantes et signifiantes.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que, si possible, dans chaque communauté locale ou paroisse actuelle, des chrétiens soient prêts à porter cette responsabilité au nom de tous leurs frères et sœurs, en vue d'être lumière pour le monde et sel de la terre.

† Aloys JOUSTEN  
Évêque de Liège

# Chapitre I

## LA MISSION DE L'ÉQUIPE-RELAIS

### 1. La triple mission de l'équipe-relais

#### a) L'équipe-relais a pour mission d'être proche

Elle est, de ce fait, une instance de proximité dans la localité, le quartier ou le village. Elle y exprime la joie autant que la nécessité d'y annoncer l'Évangile. Elle y déploie la fraternité ecclésiale. Elle porte localement la préoccupation de toute l'unité pastorale et de chaque communauté d'«habiter chrétiennement ce lieu».

L'équipe-relais est, d'abord et avant tout, une équipe. En contact direct avec la communauté locale, elle sera à son écoute. Elle sera l'interlocuteur privilégié du curé et de l'équipe pastorale pour les questions qui concernent la communauté locale. Elle établira les contacts utiles au sein de l'unité pastorale: échange d'expériences, mise en commun des ressources, organisation d'activités communes, contacts fraternels, etc.

#### b) L'équipe-relais a ensuite pour mission de veiller

Elle participe, de ce fait, au service d'animation de la communauté. Sa mission est de relayer, au sein de la communauté locale, le souci de l'Évangile vécu, annoncé et célébré. Cela comprend, à la fois, le témoignage humble et discret de l'amour de Dieu, l'annonce de sa passion pour notre humanité et la célébration joyeuse de cet amour qui nous sauve.

Ce souci authentique de l'Évangile implique de s'attacher au Christ et de vivre à sa suite. Les membres des équipes-relais sont là pour

encourager la communauté locale à vivre sa foi: accueillir l'Évangile et s'enraciner dans la vie de Dieu par le Christ dans l'Esprit.

Il ne leur appartient pas de tout faire, mais de veiller à ce que tout se fasse, soit localement soit à un autre niveau.

#### c) L'équipe-relais a enfin pour mission de faire le lien

Grâce à l'équipe-relais, chaque communauté locale sera reliée aux autres communautés et lieux d'Église de l'unité pastorale et, par elle, au diocèse et à l'Église tout entière. Il n'y a pas de travail d'Église, aussi bénévole qu'il soit, sans un sens de l'Église et la conscience de sa mission: révéler un Dieu à l'œuvre qui, dans le Christ et par l'Esprit, vient convoquer l'humanité à l'alliance.

✱

Concrètement, la triple mission de l'équipe-relais va se traduire en cinq vigilances ou préoccupations, pour que la communauté locale vive, annonce et célèbre l'Évangile en lien avec les autres communautés de l'unité pastorale:

Trois sont essentielles:

- l'annonce de la foi;
- l'entraide et la solidarité;
- la prière et la liturgie.

Les deux autres sont à leur service:

- le souci financier et économique;
- la coordination.

## **2. Trois de ces préoccupations sont essentielles à la vie de toute communauté chrétienne**

### **a) L'annonce de la foi**

L'équipe-relais aura le souci de l'annonce de la foi et de son rayonnement, veillera à ce que soient assurés au sein de la communauté locale:

- l'information relative à la catéchèse des adultes, des jeunes, des enfants...
- la préparation aux sacrements;
- le témoignage de l'Évangile dans la localité;
- l'attention à la proposition de la foi dans le monde d'aujourd'hui;
- la collaboration avec les établissements d'enseignement, les cliniques, les maisons de repos et autres institutions;
- etc.

### **b) L'Entraide et la Solidarité**

L'équipe rappellera que l'esprit de fraternité évangélique inspire:

- l'accueil des paroissiens;
- la visite des malades;
- l'accompagnement des familles en deuil;
- l'écoute des personnes en difficulté;
- les action et partenariat en faveur du tiers-monde ou du quart-monde;
- les activités de rencontre, de cheminement spirituel et de vie communautaire;
- la nécessaire solidarité financière avec les autres communautés de l'unité pastorale et, plus largement, avec le diocèse;
- etc.

### **c) La prière et la liturgie**

L'équipe veillera à ce que soient assurées la liturgie et la prière au sein de la communauté locale, principalement par:

- le lien avec l'équipe liturgique sur le plan local et le contact avec celle de l'Unité Pastorale;
- les célébrations en semaine et la prière des heures;
- les célébrations dominicales, eucharistiques ou non;
- le chapelet, l'adoration et autres dévotions;
- les veillées funéraires;
- les groupes de prière;
- etc.

## **3. Les deux autres préoccupations ou vigilances ont pour but de rendre possibles et d'harmoniser les trois premières**

### **d) Le souci financier et économique**

Les activités et préoccupations énumérées ci-dessus entraînent des dépenses et supposent dès lors des ressources financières. Celles-ci ne pourront être obtenues que si l'équipe pastorale et l'équipe-relais informent les paroissiens de leurs objectifs, leur rappellent que rien ne peut se faire sans eux à ce niveau et les appellent, en conséquence, à une solidarité financière qu'implique leur appartenance à l'Église.

### **e) La coordination**

Une personne doit assurer la coordination de l'équipe-relais, veiller à l'ouverture aux autres communautés locales ainsi qu'à assurer le contact avec l'équipe pastorale de l'unité. Elle participera également aux réunions du Conseil de l'unité pastorale.

Cette personne aura la capacité d'animer une équipe, de susciter un travail en commun et de mener un projet, ainsi qu'une aptitude suffisante à communiquer.

Elle partagera, avec l'équipe-relais, le souci de tous pour une présence aux réalités du quartier ou du village, à la vie de la commune et, en particulier, aux jeunes et aux mouvements de jeunesse.

## Chapitre II

# LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE-RELAIS

Pour accomplir utilement son service en faveur de la communauté, cette équipe doit:

- être constituée de personnes ayant les qualités requises, qui s'estiment, se font confiance et sont capables de travailler ensemble;
- être sensible aux réalités locales du village ou du quartier;
- être soucieuse de la mission évangélique de la communauté locale.

En principe, l'équipe-relais comprendra cinq personnes. Selon les circonstances, il y en aura plus ou moins, mais c'est ensemble et solidairement qu'elles accompliront leur mission.

### 1. Qualités requises

Le membre de l'équipe relais doit avoir:

- le souci personnel de vivre sa foi;
- le sens de l'Église;
- une certaine disponibilité;
- la capacité de travailler en équipe;
- le souci d'appeler et d'impliquer des personnes susceptibles de prendre en charge un service.

Il doit également jouir d'une bonne estime de la communauté locale. En outre, il aura des compétences spécifiques à la fonction qu'il remplit au sein de l'équipe, ou la volonté de s'y former.

### 2. Désignation des membres

Pour la création de l'équipe-relais, on recommande la procédure suivante:

- a) La communauté locale sera consultée aux fins de suggérer au curé et à l'équipe pastorale des noms de personnes susceptibles d'être appelées à faire partie de l'équipe-relais.

Cette consultation se fera lors d'une assemblée pastorale, lors d'un Conseil pastoral ou d'une

eucharistie dominicale, ou encore par contacts personnels.

- b) Les propositions seront analysées par le curé et l'équipe pastorale (ou à défaut le Conseil ou l'équipe actuel), en fonction des qualités requises dans le service à pourvoir.

- c) Les candidatures seront retenues après les concertations utiles. Cela permettra de s'assurer que le candidat sera accepté par la communauté et qu'il sera capable de s'intégrer dans une équipe.

- d) Le curé de l'unité pastorale a la responsabilité ultime de la désignation des membres, en accord avec l'équipe pastorale. À cet effet, il élabore, avec chaque membre, une lettre de mission pour un mandat de trois ans, renouvelable après évaluation. Puis il présente l'équipe à la communauté lors d'une liturgie et sous la forme d'un envoi en mission.

### 3. Renouvellement des membres de l'équipe-relais

Afin d'assurer la continuité dans l'animation de la communauté locale, il faut veiller au renouvellement des mandats et à ce que ceux-ci n'arrivent pas tous à échéance en même temps.

La nomination d'un nouveau membre dans une équipe peut avoir lieu à la suite de:

- la démission ou du décès d'un membre,
- la fin d'un mandat,
- la décision de renforcer une équipe (certains membres exerçant plusieurs fonctions).

On notera attentivement que les mandats ne sont pas invalidés à l'occasion de la nomination d'un nouveau curé. Pour rappel, une équipe diocésaine d'intervention en paroisse est disponible lorsque des problèmes ne peuvent être résolus localement.

## Chapitre III

# LES RELATIONS DE L'ÉQUIPE-RELAIS AVEC L'ÉQUIPE PASTORALE

1. L'équipe pastorale est un organe de direction. Elle assure l'animation globale de l'unité pastorale. Sa mission est de stimuler les communautés qui la composent, en respectant l'identité propre à chacune, en vue d'écouter l'Évangile et d'en vivre, d'être les témoins de l'Esprit du Christ vivant aujourd'hui.

L'équipe pastorale se compose du curé, le cas échéant du vicaire, de diacres et d'assistant(e)s paroissiaux(ales) et, en tout cas, d'autres laïcs ayant les qualités requises. En principe, le prêtre auxiliaire n'en fait pas partie. Les prêtres, et de manière éminente le curé, veilleront particulièrement à l'orientation évangélique de l'unité pastorale et de ses projets portés par divers conseils et équipes. Avec l'équipe pastorale, ils veilleront à la communion à l'intérieur de l'unité, avec le diocèse et l'ensemble de l'Église. Ils veilleront aussi à l'ouverture de l'unité pastorale à son environnement propre et aux enjeux de société.

2. Une des missions de l'équipe-relais est de faire le lien. Elle sera donc reliée au curé et à l'équipe pastorale. Les membres de l'équipe-relais découvrent ainsi qu'ils ne sont pas les seuls à se dépenser pour l'Évangile, que l'Église est plus large que leur communauté et que celle-ci n'est pas leur propriété. Ils ont à s'ouvrir au curé et à l'équipe pastorale, à leur faire part de la vie de leur communauté et de leurs préoccupations évangéliques et missionnaires.

Mais c'est, d'abord et avant tout, un devoir de l'équipe pastorale d'être en lien avec les équipes-relais, de favoriser leurs relations réciproques et de promouvoir, à temps et à contretemps, les liens entre les communautés locales au sein de l'unité pastorale.

L'équipe pastorale entretiendra donc des contacts réguliers, au moins mensuels, avec chaque équipe-relais ou, du moins, les coordinateur(trice)s respectifs. Elle réunira régulièrement, au moins quatre fois par an, tous les coordinateur(trice)s des équipes-relais (et éventuellement tous les membres de ces équipes).

## Chapitre IV

# EN ROUTE VERS UNE ÉQUIPE-RELAIS

Pour développer la conscience d'appartenir à une même unité pastorale et un souci commun d'annoncer l'Évangile, les communautés locales se rencontreront pour mieux se connaître, pour favoriser les rapprochements entre elles et établir des collaborations.

Dans cette perspective, la création des équipes-relais est un défi important pour les communautés locales. Elle ne peut donc pas s'improviser. Les réalités actuelles étant très diverses, on peut imaginer plusieurs scénarios de cheminement vers l'équipe-relais.

### 1. SCÉNARIO À PARTIR D'UNE «ÉQUIPE D'ANIMATION»

Une paroisse peut avoir instauré, déjà depuis longtemps, un partenariat étroit entre prêtre(s) et laïcs, non seulement au niveau de l'équipe pastorale - assez souvent appelée «EDAP» - mais aussi au niveau d'une plus petite équipe, souvent issue de cette équipe pastorale, pour assurer le quotidien.

Il suffit dès lors de partir de cette petite équipe (ou de la créer où c'est possible) et de voir avec elle ce qui serait à aménager pour répondre aux missions d'une équipe-relais.

### 2. SCÉNARIO À PARTIR D'UN «CONSEIL»

#### a) Dans une unité pastorale

Il existe un Conseil pastoral formé de représentants des différentes paroisses constituant jusqu'à présent un «secteur».

Dans le cadre de la nouvelle unité pastorale, le curé et le Conseil encouragent la formation des groupes-relais dans les paroisses qui n'ont pas de Conseil propre. Ils y organisent une consultation en vue de proposer les personnes ayant les qualités requises pour former l'équipe relais (voir II.2.).

#### b) Dans une paroisse

Il existe un Conseil paroissial, qui a l'habitude de se réunir autour du curé.

Ou bien le groupe est suffisamment impliqué dans l'animation et la responsabilité globale de la paroisse: à partir de là, il analyse ce qui serait à aménager dans sa composition et son fonctionnement pour répondre aux objectifs d'une équipe-relais.

Ou bien le groupe est un Conseil plutôt informel et fonctionne sur des objectifs limités. Il cherche alors comment discerner et appeler, au sein de la communauté, les personnes susceptibles de prendre en charge les missions d'une équipe-relais.

### 3. SCÉNARIO À PARTIR D'«AUTRE CHOSE»

Il s'agit d'une paroisse (ou plusieurs petites paroisses qui se réunissent) où il n'y a que le Conseil de la fabrique d'église et l'un ou l'autre groupe.

Avec leurs responsables, le curé met en œuvre une consultation en vue de proposer les personnes ayant les qualités requises pour former l'équipe-relais.

### REMARQUE IMPORTANTE

La formule «une communauté locale - une équipe-relais» ne constitue pas un objectif absolu. Là où la communauté chrétienne est trop restreinte ou manque de ressources, on pourra s'associer à une ou des communautés voisines ou, le cas échéant, s'appuyer sur une ou deux personnes assurant le contact régulier avec l'unité pastorale. Ces personnes recevront également un mandat à durée déterminée.

## Chapitre V

# FORMATION ET COMMUNICATION

### 1. Formation

#### a) Au plan local

N'est-ce pas une mission privilégiée du curé de veiller à ce que les chrétiens soient instruits de leur foi et de ses implications concrètes? N'est-ce pas, d'abord et avant tout, sur le terrain que les baptisés partageront et prieront avec d'autres à partir de ce qu'ils ont découvert de l'Évangile, en réfléchissant avec eux sur leurs raisons de croire, d'aimer et d'espérer. Ils apprendront à interroger la foi chrétienne à partir des questions d'aujourd'hui en même temps qu'ils interpellent la culture et la société au nom de l'Évangile.

Des raisons pratiques plaident pour que cette formation de base se passe au niveau de l'unité pastorale ou du doyenné: regroupement de forces suffisantes pour suivre et organiser la formation, moyens financiers et matériels, locaux, etc. La formation s'acquiert aussi «sur le tas» par la participation aux réunions, bien menées et inspirées du souffle évangélique, des différentes équipes, conseils et assemblées.

Les équipes pastorales veilleront ainsi à organiser régulièrement des rencontres de formation. Celles-ci permettront à un maximum d'acteurs de terrain d'approfondir leur foi chrétienne, leur vie ecclésiale, leur témoignage évangélique et le sens de leur service. Ils pourront ainsi développer au mieux leurs compétences dans un processus de formation continuée, enrichis par leurs engagements assumés au quotidien, par les questions qu'ils font surgir et les projets qu'ils suscitent. Ces compétences sont répertoriées au chapitre II.

#### b) En région

Le doyenné est l'espace habituel de concertation, d'information et de formation des principaux acteurs de la pastorale.

Il revient aux doyens d'être attentifs non seulement au caractère fraternel de leurs réunions, mais aussi au contenu spirituel et intellectuel de celles-ci.

Selon les opportunités, plusieurs unités pastorales voisines auront intérêt à se concerter pour mettre sur pied des cycles de formation.

Il faut souligner aussi l'intérêt des *pôles de vie ecclésiale dans la région*. Ceux-ci sont à la fois des points de rencontre permanents et des lieux ponctuels de formation: monastères ou abbayes, maisons religieuses, centres pastoraux, écoles ou autres lieux d'Église.

#### c) Au plan diocésain

Le Séminaire épiscopal et l'Institut supérieur de Catéchèse et de Pastorale (ISCP) sont des lieux permanents de formation organisée par le diocèse. Le programme est disponible sur le site [www.iscp.be](http://www.iscp.be) et au secrétariat, rue des Prémontrés 40, 4000 Liège, tél.: 04/220.53.73 - fax 04/223.76.93.

Plusieurs modules de formation peuvent être donnés en région, sur demande.

D'autres formations sont également proposées par des mouvements, des établissements d'enseignement supérieur ou des services autres que les instances diocésaines. Il sera souvent utile d'y recourir pour rencontrer au mieux les besoins de formation individuelle ou collective, surtout dans un processus de formation permanente.

## 2. La communication

### a) L'importance de l'information et de la communication

Nous sommes appelés à renouveler notre manière de vivre en Église. Rien ne sera jamais plus comme avant. Nous devons être créatifs, nous sommes invités à entrer en chemin de nouveauté. Là où de nouvelles expériences sont engagées, il est important de s'assurer qu'elles font sens pour tous. Il est donc capital d'entrer en dialogue avec tous, de communiquer, d'informer.

Cela évite les malentendus, facilite la compréhension et permet d'évaluer, afin de réajuster ce qui doit l'être.

### b) L'accueil et le secrétariat

Une permanence, aussi modeste soit-elle, constitue un atout pour la vie des communautés locales. Elle permet un accueil à tous, un service ponctuel et une occasion d'échanges.

Au niveau de l'unité pastorale, un secrétariat sera très utile pour décharger le curé et l'équipe pastorale des charges administratives, gérer les agendas et orienter les appels téléphoniques.

### c) Une vidéo à votre disposition

Un des aspects les plus importants du Chantier Paroisses est certainement l'information des communautés chrétiennes et de tout baptisé intéressé, ainsi que la motivation des baptisés engagés. Pour atteindre cet objectif, l'Évêché de Liège met à la disposition du public un reportage vidéo d'une trentaine de minutes qui présente les raisons et les objectifs précis du projet diocésain.

### d) Des équipes à votre service

L'équipe vicariale des communautés paroissiales est au service des communautés pour les accompagner dans le Chantier Paroisses.

Une équipe d'intervention en paroisse est à leur disposition, pour les aider à résoudre leurs difficultés et leurs problèmes.

## Chapitre VI

# LES PRÊTRES

Au cours des siècles, la manière d'exercer le ministère presbytéral a connu de multiples formes. Le recours au Nouveau Testament ne permet pas d'en privilégier une. La plupart des prêtres actuels ont été formés dans la perspective de diriger une communauté où ils seraient «le berger qui connaît toutes les brebis de son troupeau» et où ils prendraient les décisions nécessaires pour le conduire. Avec beaucoup de générosité, ils se sont donnés à de multiples tâches au service des gens. Il s'agit maintenant, pour eux, de s'inscrire dans une action pastorale en équipe.

C'est l'image de l'Église qui est en jeu: une Église peuple de Dieu, Corps du Christ où tous les membres sont nécessaires et ont leur place, où les fonctions sont variées et où les ministères et charismes sont exercés pour le bien commun, en vue de l'unique mais multiple tâche.

Les prêtres sont au service de cette mission de l'Église. «Ce qui donne unité profonde aux mille tâches qui nous sollicitent au long de la journée et de la vie, ce qui confère à nos activités une note spécifique, c'est ce but présent en toute notre action: annoncer l'Évangile de Dieu» (*Evangelii Nuntiandi* n° 68). Quant aux laïcs, selon le même document, «leur tâche première n'est pas l'institution et le développement de la communauté ecclésiale -c'est là le rôle spécifique des pasteurs- mais c'est la mise en œuvre de toutes les possibilités chrétiennes et évangéliques cachées, mais déjà présentes et actives dans les choses du monde.» (n° 70)

L'équipe pastorale est le lieu où se noue l'unité des multiples tâches, et c'est là que le prêtre doit être présent comme le pasteur qui appelle, envoie, écoute, encourage, et s'émerveille des fruits portés par la Bonne Nouvelle.

C'est pourquoi le lien entre l'équipe-relais et l'équipe pastorale est essentiel. Il permet aux différents acteurs de la mission d'être reliés

au ministre ordonné. Celui-ci signifie, en effet, que la communauté locale, comme l'Église toute entière, se reçoit d'un Autre, le Christ, qu'elle se situe dans une tradition croyante apostolique, et qu'elle est en communion avec les autres communautés. Car c'est le Christ qui est le vrai Pasteur. C'est lui qui choisit les douze et envoie les disciples en mission, deux par deux...

Pratiquement, le curé a la responsabilité de l'ensemble de l'unité pastorale. Les communautés qui la constituent existent avant lui et dureront après lui. Elles ont leur histoire qu'on ne peut ignorer. Le curé et les autres membres de l'équipe pastorale en tiendront compte. Ils se référeront à la mission confiée par l'Évêque lors de la nomination et explicitée dans la lettre de mission. Ensemble et avec l'aide du conseil de l'unité pastorale, ils mettront en route un projet commun.

Les autres prêtres sont appelés à œuvrer à ce projet missionnaire et à manifester ainsi leur collaboration, même limitée, et leur soutien fraternel. Les vicaires y sont naturellement impliqués par leur fonction et leur participation à l'équipe pastorale.

Quant aux prêtres auxiliaires, selon leur situation et leurs possibilités, ils sont invités soit à coopérer régulièrement ou occasionnellement, soit à participer directement à l'équipe pastorale.

Le témoignage d'une véritable fraternité ecclésiale est nécessaire de la part de ceux qui sont ordonnés au service et à la communion du peuple de Dieu.

Le doyen a la tâche d'encourager cet esprit fraternel dans les unités pastorales de son doyenné et entre elles. Il sera particulièrement attentif au soutien spirituel des prêtres et à leur équilibre de vie par le repos et le ressourcement indispensables.

Il les invitera à rechercher la formation continue adaptée à leur ministère et à évaluer leur action pastorale.

## Chapitre VII

# LES FABRIQUES D'ÉGLISE ET LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La nouvelle organisation proposée ne touche pas l'infrastructure paroissiale telle qu'elle existe actuellement ni, par conséquent, les fabriques d'église qui en constituent un élément essentiel. Ce n'est qu'à titre exceptionnel, et au cas par cas, que des modifications seront ici apportées lorsque la nécessité s'imposera.

Les fabriques d'église sont des établissements publics soumis en conséquence à la double tutelle de l'Évêque et des Autorités civiles. Elles jouissent de la personnalité juridique et, à ce titre, représentent la paroisse devant les Pouvoirs publics. Si, en raison de la mission spécifique qui leur est attribuée. Elles ne peuvent intervenir directement dans l'animation paroissiale proprement dite. Elles contribuent cependant de manière essentielle à la vie de la communauté locale. En veillant à la saine gestion du temporel affecté au culte, elles veillent à la dignité de celui-ci pour qu'il puisse se célébrer de la manière qui convient, avec tout ce qui lui est nécessaire. Elles assurent également aux curés et autres desservants les infrastructures qui leur sont nécessaires tant personnellement qu'au titre de leur fonction. Elles présentent aussi l'intérêt d'être le relais naturel des communautés chrétiennes auprès des Autorités civiles.

Les ressources financières des communautés locales proviennent principalement des collectes effectuées dans les églises, dont une part doit cependant être réservée à la fabrique d'église dans une proportion qui varie selon l'importance du subside communal. Ces res-

sources proviennent également du casuel proposé aux fidèles lors des funérailles et des mariages. Elles proviennent encore des dons ou offrandes faites à la paroisse, aux curés ou aux animateurs paroissiaux en cette qualité (c. 1267). Il convient que ces ressources financières propres à la vie paroissiale soient gérées de manière autonome. Elles seront déposées en conséquence sur un compte particulier, sans se confondre avec les ressources financières de la fabrique d'église.

Au sein de chaque unité pastorale, sera constitué un Conseil économique et financier distinct des fabriques d'église. Ce Conseil est chargé d'aider l'équipe pastorale et les équipes-relais dans l'administration des ressources matérielles de l'unité qui ne concernent pas le temporel du culte et donc les fabriques d'église.

Il veillera à établir des liens avec les Conseils de fabrique en vue d'une harmonisation d'ensemble (décret épiscopal du 1<sup>er</sup> octobre 1990).

Il arrive souvent que ce soit le trésorier de la fabrique qui soit, en même temps, le trésorier des ressources financières paroissiales. En principe, cela devrait être évité, même si ce n'est pas toujours possible. Par ailleurs, tant l'équipe-relais que les responsables de l'unité pastorale devraient pouvoir rendre, chaque année, des comptes sur l'utilisation de leurs ressources.

Il est nécessaire que les équipes-relais favorisent le fonctionnement de ces institutions.

## Chapitre VIII

# TROIS QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### *Chaque paroisse devient-elle «communauté locale»?*

La paroisse qui désire vivre doit pouvoir assumer son animation pastorale. Elle le fera certes avec ses possibilités, parfois même avec des moyens pauvres en personnes et ressources. Elle sera attentive à la vitalité des cinq grands domaines indispensables pour être reconnue en tant que communauté locale (voir I.2). Mais cela ne signifie pas qu'elle doit assumer seule les animations nécessaires à la vitalité de ces domaines. Deux ou plusieurs paroisses, voire tout un secteur, peuvent unir leurs forces pour l'animation concrète.

Cependant, là où personne ne pourrait assurer les vigilances nécessaires, là où plus personne ne s'engage pour faire vivre la communauté, il n'y aura plus à proprement parler de communauté locale. Tout au plus un lieu de culte, sans doute appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance.

Il est possible que, pour éviter cette situation, deux paroisses allient leurs forces et s'associent afin de devenir une seule communauté locale vivante. Selon le cas et provisoirement, on peut imaginer que cette unique communauté ait encore deux lieux de culte pendant un certain temps.

### *Comment dépasser l'esprit de clocher?*

La tâche principale de l'équipe-relais est de veiller à l'animation de la communauté locale et à sa vitalité évangélique en lien avec l'équipe pastorale et les autres communautés locales. Cette vitalité ne sera véritablement évangélique que dans la mesure où elle suscitera le «souci de l'universel», bien au-delà des tentations de repli sur soi.

La Bonne Nouvelle nous pousse en effet à la partager aux autres. Ceux-ci nous apprennent à redécouvrir la nouveauté permanente de l'Évangile. Il s'agit de les écouter, dialoguer et grandir ensemble. D'où l'indispensable modestie des fidèles, en particulier de l'équipe-relais: il faut, en effet, un cœur de pauvre pour se laisser enrichir par les autres. Cela a été développé tout au long de ce document. L'équipe-relais ne pourra donc accomplir positivement sa mission que dans l'ouverture aux autres paroisses de l'unité pastorale, au doyenné, au diocèse et, par ce biais, à l'Église toute entière.

Cette ouverture entraîne un accueil franc et loyal des perspectives pastorales du diocèse, du projet commun de l'unité pastorale, des orientations dégagées en conseil pastoral de l'unité, sous l'impulsion du curé et de l'équipe pastorale. C'est par l'ouverture et l'accueil que la communauté locale pourra se guérir du danger de l'esprit de clocher. L'équipe-relais a une responsabilité majeure dans ce travail, où toute la communauté locale doit apprendre à recevoir des autres, à partager ses richesses et ses pauvretés. En dépassant l'esprit de clocher, la communauté locale découvre, à son niveau, que l'Église n'a pas son but en elle-même, mais dans la communion d'amour que Dieu offre dès à présent à toute l'humanité et, en plénitude, dans son Royaume.

### ***Le partenariat entre prêtres, diacres et laïcs!***

Une des grandes avancées de l'Église de ces dernières décennies est la prise de conscience toujours plus profonde que l'annonce de l'Évangile est l'affaire de tous les baptisés. C'est tous ensemble, fidèles et pasteurs compris, mais chacun pour sa part, selon sa vocation propre, son itinéraire spirituel, ses charismes respectifs, etc., qu'ils contribuent au témoignage de l'Évangile.

Dans ce témoignage commun, les prêtres, spécialement le curé, ont une place unique: ils représentent sacramentellement le Christ, le vrai pasteur, qui rassemble, guide et envoie son Église par la force de son Esprit.

Tout comme la réalité paroissiale, l'exercice du ministère presbytéral est en train de changer depuis quelques décennies.

Les prêtres doivent encourager le témoignage commun de tous les baptisés, de consolider les communautés par l'écoute de la Parole et la vie liturgique et sacramentelle, de les provoquer sans cesse à la mission. Ils redécouvrent un ministère d'itinérance, dès lors qu'il leur revient de visiter les communautés, de les interpeller sur leur tonus évangélique et d'exhorter les fidèles à prendre part à la mission. Les prêtres ne sont cependant pas les seuls ministres au service de l'Évangile, de l'édification des communautés et de la réalisation de la mission. Ils œuvrent avec les diacres et d'autres ministres, à savoir des laïcs ayant les qualités requises et appelés à une tâche déterminée.

Il importe que cette diversité ministérielle se développe et que s'approfondisse la collaboration des prêtres, diacres et laïcs. Il est nécessaire que les différentes tâches indispensables pour l'annonce évangélique et la mission ecclésiale soient prises en charge en partenariat. L'équipe-relais doit y veiller.

Organiser et réaliser l'animation pastorale en équipe ouvrira les personnes et les communautés concernées à une perception plus juste de la réalité ecclésiale. Pour les membres de ces groupes, notamment ceux des équipes-relais, cela permettra de s'enrichir de la diversité des charismes et des sensibilités de chacun et d'en tirer profit pour le service de l'unité pastorale et des communautés locales.

# ENVOI

## Les atouts du Chantier Paroisses

Le renouveau du réseau paroissial est déterminé par une prise de conscience de la nécessité d'une présence et d'un témoignage des communautés paroissiales dans le monde d'aujourd'hui, dans le cadre d'une diversité de lieux ou de pôles de vie ecclésiale au sein de l'Église locale. Comment être chrétien au Pays de Liège? Quel est le rayonnement des paroisses dans leur environnement propre? Quel est aussi le témoignage des catholiques dans notre région?

Le Chantier Paroisses est une formidable occasion de discerner l'Esprit à l'œuvre dans nos communautés, de le reconnaître et de vivre de son souffle. Nous sommes dès lors invités à nous engager chacun, selon nos possibilités et nos charismes.

Nous sommes aussi invités à compter les uns sur les autres, à nous soutenir et nous épauler.

# TABLE DES MATIÈRES

## Prière

## Introduction

## Petit lexique

## Le défi

## Chapitre I – La mission de l'équipe-relais

1. La triple mission de l'équipe-relais
  - être proche
  - veiller
  - faire le lien
2. Trois préoccupations essentielles
  - l'annonce de la foi
  - l'entraide et la solidarité
  - la prière et la liturgie
3. Deux autres préoccupations
  - le souci financier et économique
  - la coordination

## Chapitre II – Les membres de l'équipe-relais

1. Qualités requises
2. Désignation des membres
3. Renouvellement des membres de l'équipe-relais

## Chapitre III – Les relations de l'équipe-relais avec l'équipe pastorale

## Chapitre IV – En route vers une équipe-relais

1. Scénario à partir d'une «équipe d'animation»
2. Scénario à partir d'un «Conseil»
3. Scénario à partir d'«autre chose»

## Chapitre V – Formation et communication

1. Formation
  - a. Au plan local
  - b. En région
  - c. Au plan diocésain
2. La communication
  - a. L'importance de l'information et de la communication
  - b. L'accueil et le secrétariat
  - c. Une vidéo à votre disposition
  - d. Des équipes à votre service

## Chapitre VI – Les prêtres

## Chapitre VII – Les fabriques d'église et le Conseil économique et financier

## Chapitre VIII – Trois questions fréquemment posées

- Chaque paroisse devient-elle «communauté locale»?
- Comment dépasser l'esprit de clocher?
- Le partenariat entre prêtres, diacres et laïcs!

## Envoi